



TERMES DE REFERENCE

RECRUTEMENT DES CONSULTANTS EXPERTS POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES
PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES A LA MISE EN ŒUVRE DE LEURS
MICRO-PROJETS DANS LES TROIS (3) REGIONS D'INTERVENTION DE
PRO-ARIDES AU NIGER

Date : Février 2023

Réf Protocole et partenaire :

Réf Plan d'action de l'année : 2023

***Activité : Faciliter l'accès des PME à des opportunités de financement adaptés à
leurs besoins***

FINANCEMENT ROYAUME DU PAYS BAS

Février 2023

1. Contexte

Le Programme Agro-alimentaire pour la Résilience Intégrée et le Développement Economique du Sahel (Pro-ARIDES) est un programme financé par le Ministère Néerlandais des Affaires Etrangères qui intervient dans 3 pays : Mali Burkina Faso et Niger. L'objectif global de ce programme est de « *contribuer à une résilience, une sécurité alimentaire et des revenus des ménages agricoles et agro-pastoraux accrus à des institutions et organisations décentralisées efficaces pour une prestation de services, gestion des ressources naturelles et des terres et un développement économique total améliorés* ». Il est mis en œuvre par SNV en collaboration avec ses partenaires du consortium CARE Pays-bas, Wageningen University & Research et Institut Royal de Tropique. Au Niger en plus des partenaires du consortium, des partenaires locaux sont mis à contribution dans sa mise en œuvre notamment AREN, FCMN, GARKUA, ADLI et des structures locales de recherche action LASDEL et INRAN.

Ce programme, comprend 5 trajectoires interdépendants : (i) Gestion de l'alimentation, des exploitations agricoles et des troupeaux améliorés pour des systèmes de production plus résilients et une meilleure nutrition des ménages ; (ii) Opportunités d'affaires, de services et d'emploi et liens avec le marché améliorés, générant ainsi une plus grande valeur économique ; (iii) Gestion durable des terres, de l'eau et des autres ressources naturelles grâce à des dispositifs permettant l'utilisation pacifiée et collective des ressources ; (iv) Genre, jeunesse et inclusion pour le développement de systèmes alimentaires résilients (transversal) et Renforcement des institutions pour rétablir un contrat social.

Pour soutenir la création d'opportunité mentionnée au niveau de la trajectoire 2, il a été créé un fonds d'investissement d'une valeur de 600 000 Euros destiné aux PME évoluant dans le secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique de la zone d'intervention du Pro-ARIDES.

Le fonds d'investissement PME du Pro-ARIDES se focalise sur l'accompagnement pour la préparation des PME à se doter d'une organisation solide, ainsi qu'un soutien financier pour l'acquisition d'équipements et la réalisation d'infrastructures sous forme co-financement. Le co-financement est fondé sur une dimension tripartite : l'apport personnel du promoteur, l'apport d'un partenaire (financier ou non) sous forme de crédit, don ou une autre subvention et la subvention du Pro ARIDES.

Le fonds est ouvert aussi bien aux PME formelles non formelles. Cependant, il a été relevé que les PME au Niger comme dans les autres pays n'ont pas suffisamment d'expertise pour ficeler elles-mêmes leurs dossiers. Également, certaines PME présentent des insuffisances organisationnelles qui les empêchent d'accéder aux fonds de subventions ou de crédits dont les conditions d'octroi sont le plus souvent arrimées à ce critère.

C'est pourquoi, le manuel dédié à ce fonds a recommandé d'affecter des experts dont le rôle est d'aider à la maturation du dossier, mais aussi d'accompagner la PME à mettre en œuvre et à exploiter son projet. Chaque expert aura à accompagner un maximum de dix (10) PME dans les régions d'interventions de Pro ARIDES qui sont Dosso, Tahoua, et Tillabéry avec 9 départements cibles : Dioundiou, Falmey, Tibiri, Konni, Malbaza, Madaoua, Say, Kollo, Torodi.

2. Objectifs des TDR et mission

Les présents termes de références visent le recrutement des consultants experts en accompagnement des PME rurales dans la fourniture des services d'appuis/conseils au

développement. Aussi, ces TDR sont élaborés afin de fournir aux candidats les informations nécessaires pour mener à bien les tâches qui leur seront confiées.

La mission de l'expert consiste à accompagner les promoteurs dans la maturation de leur micro-projet, la formalisation de leur entreprise, le renforcement des capacités des bénéficiaires ainsi que le suivi-accompagnement dans la mise en œuvre des micro-projets.

Il vise les objectifs spécifiques ci-après :

- Entretenir avec les promoteurs en vue d'évaluer leurs capacités et profils entrepreneuriales ;
- Former les promoteurs en éducation financière, sur la recherche de financement, les techniques de négociation des crédits, la défense et la présentation de leurs micro-projets/plans d'affaires ;
- Former les entrepreneurs sélectionnés sur la base des besoins en formation éprouvés ou identifiés (il s'agit des formations sur le renforcement des compétences en gestion et des compétences techniques pour le développement d'entreprises) ;
- Accompagner les promoteurs sur l'ouverture d'un compte bancaire adapté à leurs activités et pour la recherche de financement (discussions des micro-projets avec les institutions financières et négociations préliminaires du crédit) ;
- Accompagner les promoteurs ayant bénéficié du financement du Pro-ARIDES dans la mise en œuvre du plan d'investissement i) acquisition des équipements, (ii) réalisation des infrastructures, (iii) recrutement des compétences, (iv) négociation des partenariats, (v) appropriation des outils et des bonnes pratiques de gestion (incluant une comptabilité allégée) ;
- Appuyer la gestion de la relation entre les promoteurs et les Institutions financières partenaires d'une part et d'autre part faciliter la concertation entre ces derniers et les partenaires de mise en œuvre (Acteurs impliqués dans la mise en œuvre du Pro- ARIDES)
- Appuyer les promoteurs à définir des politiques commerciales/marketing pour bien pénétrer les marchés locaux et tirer leurs entreprises vers la croissance ;
- Appuyer les promoteurs à définir un plan de communication qui mette en valeur leurs entreprises et leurs visibilités ;
- Amener les promoteurs à comprendre la notion des chaînes de valeur agro-sylvo-pastorales, de ses acteurs et à en faire usage dans l'intérêt de leurs micro-projets ;
- Mettre en place les outils de gestion et accompagner les entreprises au bon usage;
- Elaborer le rapport d'installation des équipements, de progression des chiffres d'affaires et des emplois des entreprises coachées ;
- Proposer au moins un voyage d'études des PME afin de découvrir des innovations entrepreneuriales pouvant avoir un impact sur le développement des entreprises ;
- Rendre compte au Pro-ARIDES de la mise en œuvre des micro projets cofinancés à travers des rapports périodiques ;
- Cette liste n'est pas exhaustive. D'autres objectifs rationnels peuvent être ajoutés aux prestataires.

3. Résultats attendus de la mission de l'expert

Au terme de la mission, les résultats ci-après sont attendus :

- Nombre des entrepreneurs interviewés avec des commentaires sur leurs capacités et profils entrepreneuriaux ;
- Nombre des entreprises formées en gestion et en compétences techniques ;
- Taux des entreprises accompagnées et qui ont apportées des innovations dans leur mode d'organisation, de production et de gestion ;
- Taux d'entreprises formalisées ;
- Nombre d'entreprise détenant d'un acte foncier ou droit d'usage ;
- Nombre d'entreprises possédant d'un plan d'affaires de micro-projet ;
- Nombre d'entreprises disposant d'un plan d'action opérationnel établi sur une période définie ;
- Nombre d'entreprises tenant un compte d'exploitation simplifié ;
- Nombre d'entreprises disposant une situation patrimoniale allégée ;
- Nombre d'entreprises disposant d'outils de gestion de l'activité ;
- Taux d'entreprises ayant la comptabilité allégée à jour ;
- Nombre d'entreprises appuyées pour la constitution de leur dossier de demande de crédit et négociations préliminaires du crédit avec l'IMF ;
- Taux d'entreprises ayant rentabiliser leurs investissements ;
- Situation chiffrée de progression de consommation des fonds, des chiffres d'affaires et des emplois des entreprises accompagnées.

4. Profils et qualifications attendus des consultants experts d'accompagnement

Les experts d'accompagnements recherchés doivent remplir les conditions indicatives suivantes :

- Justification d'un diplôme universitaire minimum BAC+2 en management des entreprises ; en économie ou finance ; en agroéconomie ; agronomie ; en gestion comptable et financière ou en gestion des projets ou tout autre diplôme jugé équivalent ;
- Justification d'une solide expérience dans l'élaboration de micro- projets/plans d'affaires des PME, sociétés coopératives et groupements du monde rural ;
- Justification des expériences dans l'accompagnement des entreprises en milieu rural avec des références concrètes ;
- Justification d'une maîtrise d'outils de diagnostic approfondi d'entreprise du secteur rural, avec la preuve d'au moins une référence similaire ;
- Justification de mission ayant aboutie à des financements par des Institution Financière, des Fonds Nationaux, des Projets/programme, etc. (au moins un projet abouti et prouvé) ;
- Justification d'une excellente connaissance du fonctionnement des chaînes de valeur dans le secteur agro-sylvo-pastoral ;
- Justification d'une bonne maîtrise de négociation de plans d'affaires ou de projets auprès d'institutions financières (défense des plans d'affaires en comité de crédit) ;

- Justification d'une maîtrise des Services de Développement d'Entreprise (SDE) au profit de PME/PMI ;
- Justification d'une bonne connaissance de l'entrepreneuriat privé du secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique, de la finance rurale et des mécanismes bancaires/microfinances, en termes de financement d'investissements des promoteurs des chaînes de valeur du secteur agro-sylvo-pastoral ;
- Justification d'une bonne connaissance en informatique, d'une maîtrise de la suite office (Word, Excel, Power Point).
- La connaissance sur les questions environnementales et sociales, de l'agronomie, de la zootechnie et de la biosécurité pourrait être inscrite comme étant des avantages en plus des compétences sus citées.

5. Critères d'évaluation

Le contrat sera attribué au soumissionnaire dont l'offre respecte les instructions du présent appel à candidature, remplissant les conditions d'éligibilité et qui est jugée être la meilleure sur une base techniquement et financièrement acceptable. Le tableau ci-dessous résume les critères d'évaluation retenues.

Tableau 1 : Critères d'évaluations du consultant :

Critères	Sous critères	Justification	Détails de notation		Barème
Profil du consultant	Formation générale, Qualification, formations complémentaires	<i>Copies certifiées des diplômes/attestations de formations</i>	Formation générale	20	30 points
			Formations complémentaires	5	
			Certifications dans le domaine	5	
Expérience du consultant	L'expérience professionnelle du soumissionnaire	<i>Copies certifiées conformes des attestations de travail (ou équivalent)</i>		20	20 points
	Expériences générales dans la Conception de projets, évaluation des Appels à microprojets	<i>Références des projets, et microprojets élaborés ou accompagnés</i>		20	20 points
	Expériences similaires <i>Participation à des panels d'évaluation des propositions des projets et microprojets</i>	<i>Référence ou tout autre document justificatif</i>		10	10 points
Proposition financière	<i>Analyse qualité / prix de la proposition du consultant</i>			20	20 points
TOTAL					100 points

6. Livrables

Les documents à transmettre à la coordination nationale Pro-ARIDES sont listés comme suit :

- Finalisation du micro projet des PME conformément au canevas Pro ARIDES ;
- Plan des formations identifiées avec les supports prévus à cet effet ;
- Copies des pièces administratives et comptables des PME accompagnées ;
- Tableaux de bord de suivi des indicateurs des entreprises coachées ;
- Rapports périodiques de suivi accompagnement.

7. Calendrier d'exécution de la mission

La période d'exécution de la mission s'étale sur 18 mois à 24 mois l'issu de laquelle chaque projet doit être amené à la maturation.

8. Constitution et attribution :

La présente prestation est répartie dans les neuf départements cibles de Pro ARIDES à savoir Dioundiou, Falmey, Tibiri dans la région de Dosso ; Konni, Malbaza, Madaoua dans la région de Tahoua ; Kollo, Say et Torodi dans la région de Tillaberie. L'expert d'accompagnement ne peut bénéficier que de 10 MPMEs sélectionnés. Le prestataire doit prendre en compte la zone d'intervention du projet. Le tableau ci-dessous nous donne les zones d'intervention du projet.

Tableau 2 : Les zones d'intervention du projet

Région	Département	Commune
Dosso	Dioundou	KARAKARA
		DIOUNDIOU
	Tibiri (DOUTCHI)	DOUMEGA
		TIBIRI (DOUTCHI)
	Falmey	FALMEY
		GUILLADJE
Tahoua	Madaoua	BANGUI
		GALMA KOUDAWATCHE
		SABON GUIDA
	Konni	BAZAGA
		TSERNAOUA
	Malbaza	DOGUERAWA
		MALBAZA
Tilaberie	Kollo	KIRTACHI
		LIBORE
		NAMARO
		N'DOUNGA
	Torodi	MAKALONDI
	Say	OURO GUELADJO
		SAY

9. Grille tarifaire indicative de rémunération des experts

Tableau 3 : Grille tarifaire indicative de rémunération

N°	Activités	Indicateurs de performance	Fréquence	Montant de la subvention (en million de FCFA)		
				<2M	2M à 5M	> 5M
1	Maturation du micro- projet, conseil et appui à la recherche des financements	Micro-projet mûrifié, déblocage des fonds.	En une seule fois	75 000	125 000	175 000
2	Appui à la formalisation (inscription au registre de commerce, des métiers, etc.)	La PME est formalisée (Statut, RCCM, IFU)	Une fois	40 000 à 75 000 en fonction de la forme juridique (SARL ou entreprise individuelle)		
2	Appui à l'élaboration et à l'appropriation des outils de gestion ainsi que des bonnes pratiques	La production de compte d'exploitation simplifiés et de situation patrimoniales allégée par le promoteur lui-même	En une seule fois	50 000	75 000	100 000
3	Suivi, élaboration des rapports de progrès	Le rapport validé par le suivi évaluation du Pro-ARIDES	Annuel pendant 2 ans	25 000	50 000	100 000

10. Informations

Chaque prestataire devra soumettre une proposition technique d'activité et une proposition financière avec les spécificités ci-après :

- Présentation du consultant ;
- Présentation de ses expériences en lien avec la demande ;
- Objectif et résultats attendus de la mission ;
- Approche méthodologie (détaillée en phases et par étapes de l'intervention, démarche outils, etc ;
- Budget (proposition financière).

NB : Dans chaque pays, le Pro-ARIDES procédera par des appels à candidatures pour recruter les experts d'accompagnement. Leur nombre sont fonction des PME ciblées par région avec pour plafonds : un expert pour au plus dix bénéficiaires et ce, par cohorte. La cohorte est arrimée à la session du comité de sélection pays. La reconduction pour les prochaines cohortes est conditionnée par une évaluation satisfaisante du rendement par l'équipe régionale du programme (point focal et animateurs/relais).

11. Candidature et composition du dossier

Les candidats(es) intéressés(es) peuvent postuler en ligne en cliquant sur ce lien :au plus tard **le 05 mars 2023 à 18H00**.

Le dossier doit être composé des éléments suivants :

- Une lettre de soumission ;
- L'offre technique détaillant bien la méthodologie ;
- La proposition financière en Francs CFA (devra faire ressortir le montant total hors taxe (HT) et tout taxe comprise (TTC) constaté séparément, si applicable.) ;
- Le curriculum vitae du consultant ;
- Des références de travaux similaires réalisés (attestations de bonne exécution, certificat de travail ...).

**Signature Coordinateur
Pro ARIDES Niger**

**Signature Directeur Pays
SNV Niger**